

Construction d'une Maison de l'Eau et de l'Assainissement

Plan de financement prévisionnel
(annexe de la délibération n°2023 04 028)

Dépenses	Coût en € HT	Recettes	En €	%
Acquisitions	54 167.00	DETR	405 000	25 %
Déconstruction	34 549.60	Fond de relance CD72	202 482	12 %
Désamiantage	52 172.92	Fonds Vert	575 146	35 %
Travaux de construction	1 222 254.00			
Honoraires et frais divers	135 259.53			
Aléas et révisions des prix	122 225.00			
		Autofinancement	438 000.05	27 %
TOTAL	1 620 628.05	TOTAL	1 620 628.05	100 %

Le Président
M. Hervé RONCIERE

